



BILAN DE COMPÉTENCES

OBJECTIF À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître et analyser ses compétences personnelles et professionnelles
- Définir ou redéfinir un projet professionnel ou de formation
- Procéder à un bilan sur son parcours
- Mettre en place une dynamique d'évolution personnelle ou professionnelle
- Définir et mettre en place un projet à court ou long terme
- Participer à son évolution professionnelle au travers d'un projet professionnel, de formation ou d'évolution au sein de son emploi.

CONTENU ET DÉROULEMENT

• Entretien d'information préliminaire

Gratuit et sans engagement

• Phase préliminaire

Clarification de la demande – description du processus – analyse de la situation – mise en place du dispositif personnalisé

• Phase d'investigation

Parcours – Compétences – Valeurs – Freins
Adaptation – Changement

• Phase de conclusion

Analyse des résultats – Définition du projet
Plan d'action – Orientation – Conseils

• Synthèse

Entretien de synthèse - Document de synthèse personnel, confidentiel

• Suivi

Evaluation de l'impact du bilan de compétence

OUTILS ET MÉTHODES

- Entretiens individuels personnalisés
- Ecoute active
- Tests : personnalité – métiers
- Enquêtes individuelle – professionnelles – formations
- Outils de planifications d'action

DURÉE

24 Heures réparties sur une durée de 3 à 4 mois en 16 heures d'entretiens en présentiel et 8 heures de travail personnel en intersession.

Séances de 2 heures environ, adaptable aux besoins.

PUBLIC

Tout actif secteur privé ou public, demandeur d'emploi ou étudiants.

NOTRE DÉONTOLOGIE

- Création d'une relation de confiance
- Ecoute active et bienveillante
- Accompagnement personnalisé avec neutralité
- Mise en œuvre d'outils et méthodes adaptées et actualisées
- Stricte confidentialité et respect du bénéficiaire
- Autonomisation du bénéficiaire tout au long du bilan
- Communication des résultats au bénéficiaire seul
- Cf art 63.13 code du travail

FINANCEMENT DU BILAN

- Compte personnel de formation
- Plan de Développement de Compétences par l'employeur
- Plus d'informations sur demande

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription via convention au minimum 15 jours avant le début. Accès par la signature d'un contrat ou d'une convention de formation

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec Sérén'Formations : 06 27 37 19 89

TARIFS Sur devis - nous consulter